

## ORDRE DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,  
24 janvier 1957.

*Il est résolu*—Que les membres dont les noms suivent composent le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation:

MM.

Anderson	James	Nicholson
Argue	Jones	Patterson
Batten	Jutras	Perron
Blackmore	Kickham	Pommer
Boucher	Kirk ( <i>Antigonish-</i>	Proudfoot
Bruneau	<i>Guysborough</i> )	Purdy
Bryce	Laflamme	Quelch
Byrne	Legaré	Roberge
Cardiff	Lusby	Robinson ( <i>Bruce</i> )
Charlton	MacKenzie	Schneider
Clark	MacLean	Smith ( <i>Battle-River-</i>
Decore	Mang	<i>Camrose</i> )
Demers	Massé	Stanton
Deslières	Matheson	Studer
Dinsdale	McBain	Thatcher
Fontaine	McCubbin	Tustin
Forgie	McCullough ( <i>Moose-</i>	Villeneuve
Gingras	<i>Mountain</i> )	White ( <i>Middlesex-Est</i> )
Goode	Ménard	White ( <i>Waterloo-</i>
Gour ( <i>Russell</i> )	Michaud	<i>Sud</i> )—60.
Harkness	Montgomery	
Huffman	Murphy ( <i>Westmorland</i> )	

(Quorum 20)

*Il est ordonné*—Que le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

VENDREDI 22 février 1957.

*Il est ordonné*—Que le bill suivant soit renvoyé audit Comité: Bill 157, intitulé: Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

MARDI 5 mars 1957.

*Il est ordonné*—Que ledit Comité soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre.

*Il est ordonné*—Que le quorum dudit Comité soit réduit de 20 à 15 membres et que l'application de l'article 65 (1) f) du Règlement soit suspendue à cet égard.